



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20241118-BUR-AG-24-102-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Bureau du 18 novembre 2024

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°24004DDET - FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIAUX ET CONSOMMABLES DESTINES A LA PRODUCTION NUMERIQUE POUR LE FABLAB AVVIA - A VELA (LOT 9)

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux du siège de Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

Présents : Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Jean-Charles LEONARDI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Hélène PADOVANI.

ABSENTS : Gilles SIMEONI, Michel SIMONPIETRI, Jean-Jacques PADOVANI, Serge LINALE, Leslie PELLEGRINI, Jean-Louis MILANI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7

Votants : 7
Pour : 7
Contre : -
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°24004DDET - FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIAUX ET CONSOMMABLES DESTINES A LA PRODUCTION NUMERIQUE POUR LE FABLAB AVVIA - A VELA (LOT 9)

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau notamment « la préparation, passation, exécution et règlement de tous les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens ainsi que les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget » ;

Vu la consultation lancée le 09 aout 2024 ;

Vu le rapport d'analyse des offres présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (A l'unanimité)

La procédure engagée pour l'attribution du marché N°24004DDET - fourniture et livraison de matériaux et consommables destinés à la production numérique pour le fablab Avvià - A VELA ;

ATTRIBUE

Le lot 9 « Fourniture de consommables pour fraiseuse CNC 3 axes Mekanika Pro L » à ERM AUTOMATISMES INDUSTRIELS, 561 Allée Bellecour – 84200 CARPENTRAS (au numéro SIRET : 353 183 601 00056) pour un montant maximal de 1 600 € HTVA ;

AUTORISE

Le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO